

Transfert de dossier

Vous venez à l'Université Clermont Auvergne

Vous devez d'abord faire la demande de transfert auprès de votre établissement d'origine.

Vous quittez l'Université Clermont Auvergne à la rentrée prochaine ?

Afin d'être en règle avec l'Université Clermont Auvergne et l'Université dans laquelle vous allez vous inscrire, il convient de nous faire parvenir la demande de transfert dûment complétée et signée par votre université d'accueil.

Téléchargement

[Formulaire de transfert de départ 2019/2020\(https://spi.ed.uca.fr/medias/fichier/formulaire-transfert-de-depart_1528185865866-pdf?ID_FICHE=32762&INLINE=FALSE\)](https://spi.ed.uca.fr/medias/fichier/formulaire-transfert-de-depart_1528185865866-pdf?ID_FICHE=32762&INLINE=FALSE)

[https://spi.ed.uca.fr/inscription-obligations/inscription/transfert-de-dossier\(https://spi.ed.uca.fr/inscription-obligations/inscription/transfert-de-dossier\)](https://spi.ed.uca.fr/inscription-obligations/inscription/transfert-de-dossier(https://spi.ed.uca.fr/inscription-obligations/inscription/transfert-de-dossier))